

## CHALLENGE TRIAL CLASSIC FFM ILE DE FRANCE 2017

N° DOSSARD

### CALENDRIER:

Dimanche 5 mars : MOISSON (78) (moto club PASSION TT78)  
Dimanche 19 novembre : MOISSON (78) (moto club PASSION TT78)  
Dimanche 10 décembre : MARCOUSSIS (91) (moto club TC MARCOUSSIS)

Bulletin à retourner dûment rempli à la Ligue Motocycliste d'Ile de France  
5 jours avant la date de l'épreuve, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre  
de LM IDF selon la formule choisie à l'adresse suivante :

**6 rue du 8 mai 1945 91470 Limours en Hurepoix**

**contact Ligue Secrétariat : 01 64 90 48 45 ou [liguemoto.idf@wanadoo.fr](mailto:liguemoto.idf@wanadoo.fr)**

**Les engagements reçus sans le règlement ne seront pas considérés comme des pré-engagements.**

**Absence sans justificatif médical non remboursable.**

### FORMULES CHOISIES (à cocher) :

☐ **FORMULE « LOISIR »**    ☐ **FORMULE CHALLENGE COMPETITION**

☐ Inscription aux 3 épreuves du Challenge : montant = 75 € (repas midi inclus)  
☐ Inscription à l'épreuve du 5 mars : montant = 30 €\* (repas midi inclus)  
☐ Inscription à l'épreuve du 19 novembre : montant = 30 €\* (repas midi inclus)  
☐ Inscription à l'épreuve du 10 décembre : montant = 30 €\* (repas midi inclus)  
☐ Inscription avec licence journée : montant = 100 € (repas midi inclus)  
\*Inscription matin de l'épreuve : majoration de 10 € = montant 40 €

### Catégories (à cocher):

☐ **Moto Pré 65** (cochez ci-dessous le niveau choisi)  
☐ **Inter** (niveau S3)    ☐ **National** (niveau S4+)    ☐ **Critérium** (niveau S4)    ☐ **Randonneur**  
☐ **Assistant pilote** du n°  (inscription gratuite - licence FFM Pilote ou assistant obligatoire)

Licence **FFM**:

NJ3

NCO

NTR

INT

LAP

MAT2

N°

Moto : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

Club représenté : \_\_\_\_\_ Ligue :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e)le : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Adresse Courriel : \_\_\_\_\_

Le soussigné, (Nom, prénom) : \_\_\_\_\_

- Reconnait avoir pris connaissance du règlement, déclare en accepter les termes, et s'engage à le respecter
- Déclare connaître les règlements FFM et s'y conformer strictement.
- Prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à son égard par le directeur de course ou par les commissaires sportifs chargés de l'organisation de cette épreuve
- Les concurrents resteront responsables des accidents qui pourront leur survenir personnellement et devront, s'ils le jugent opportun, contracter pour eux-mêmes à ce sujet les assurances nécessaires.
- Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité du club organisateur en cas de vol ou dégradation

Fait à : \_\_\_\_\_ le : / / 2017

Signature :